

Courrier des Retraités

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2024 • N°74

Les pistes d'économie
de la Sécurité Sociale

PAGE 6

Y a t'il un problème
de pouvoir d'achat en France ?

PAGE 12

Anaximandre et Eratosthène :
des génies grecs méconnus

PAGE 22



EDITORIAL

Après l'intermède des jeux, la vie habituelle reprend _____ 3

RETRAITES ET RETRAITÉS

Les actifs et l'âge de la retraite _____ 4

Le déni de démographie _____ 5

SANTÉ-AUTONOMIE

Les pistes d'économie de la Sécurité Sociale _____ 6

L'inactivité progresse : l'OMS lance un SOS _____ 7

Assistance en gare _____ 8

Louis XIV et la fonction de chirurgien _____ 9

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE

Points de repère _____ 10

La rubrique économique et sociale _____ 11

Y a-t-il un problème de pouvoir d'achat en France ? _____ 12

Richesse et pauvreté monétaires en France en 2021 _____ 14

Le trou de la couche d'ozone _____ 15

Nos déchets... à travers l'histoire _____ 16

MONDE

Comment mesurer si une économie dépend d'une autre _____ 17

La crise financière et économique de la Grèce _____ 18

L'âge de la retraite en Chine _____ 19

LOISIRS-CULTURE

Les nouveaux mots du Dico _____ 20

Le "ne" explétif _____ 21

Le chant grégorien _____ 22

Au temps des impressionnistes _____ 23

Anaximandre et Eratosthène : des génies grecs méconnus _____ 24

La première guerre de Cent ans _____ 26

Les forges de Buffon à Montbard _____ 28

L'âme des haches _____ 29

Histoires de pommes _____ 30

Le Cognac, un élixir d'excellence _____ 31

Des choses inutiles à savoir _____ 32

Des idées de lecture _____ 34

Courrier des lecteurs _____ 35

Mots croisés de Niala _____ 7

A nos lecteurs

Cet été, la France a enregistré un déficit public abyssal qui laisse présager un ratio déficit/PIB de 5,6 % pour 2024 et une prévision de plus de 6 % pour 2025.

On entend de nouveau certains économistes suggérer, entre autres propositions, de désindexer de l'inflation les pensions des retraités, arguant du fait que la revalorisation en début d'année a coûté des milliards à nos finances publiques. Ils proposent d'appauvrir encore les retraités dont, au fil des ans, le pouvoir d'achat a déjà été amputé de 5 à 8 %.

Alors même que notre pays détient le record d'Europe des prélèvements obligatoires, souhaitons que le nouveau gouvernement s'attaque à la réduction des dépenses publiques, comme cela a été fait en Espagne et dans d'autres pays.

Il est curieux de lire que cette augmentation du déficit serait dû à une envolée des dépenses des collectivités territoriales, alors qu'elles ne représentent qu'une faible part des déficits et 8 % des 3 000 milliards de dette publique, et que tout le monde sait que ce sont les dépenses de l'Etat qui augmentent bien plus que de raison et que les promesses régulières de les baisser ne se sont que très modestement traduites dans la réalité.

Les chiffres ont toujours raison par rapport à des propos qui n'engagent que ceux qui les écoutent.

JEAN-LUC OURGAUD

Abonnements au Courrier des Retraités

- 1) Abonnement collecté par l'intermédiaire des associations adhérentes à l'UFR-rg ou la FNAR : 5 € par an pour 4 numéros
- 2) Abonnement individuel : 10 € pour 4 numéros à suivre (parution début janvier, avril, juillet et octobre).

Montant des abonnements à adresser à UFR-rg : Tour Puccini – 20/22, avenue de Choisy – 75013 Paris – Tél : 01 43 42 09 37



Daniel S. par courriel

Il souligne qu'à côté de ses résultats satisfaisants, l'Agirc enregistre un rendement décroissant. Il le déplore et note que ce n'est pas le cas des régimes en capitalisation.

Réponse : On peut se réjouir que l'Agirc, régime à cotisation définie, soit équilibré, même si on peut s'interroger sur la constitution d'un volume important de réserves qui alimente les convoitises. Les régimes de retraite obligatoires en capitalisation sont très peu nombreux en France. Ils le sont dans certains pays USA, Royaume Uni, Hollande et peuvent pâtir lourdement des fluctuations boursières. En France, les régimes à prestation définie (CNAV, régimes spéciaux, fonctionnaires) sont déficitaires et font appel à l'Etat (le contribuable ou la dette). Plaidons pour la mise en place d'un régime universel de retraite.

Hervé Ch. par courriel

Il signale une erreur. En page 22 : Richelieu a créé l'Académie française en 1635 et non en 1535.

Réponse : Il a raison. Désolé pour cette faute de frappe.

Nicole M. par courriel

Elle a beaucoup aimé les articles de B. Koroleff, M. Dupuy et S. Lacoste avec une mention particulière pour J. Sampic et son éclectisme gastronomique en pages 32 et 33.

Réponse : Rien à dire. Merci Nicole.

Pascal L. par courriel

Il s'interroge sur l'origine de la hache en cuivre d'Ötzy l'homme des glaces (page 26) qui aurait vécu il y a 5300 ans alors que l'article date du V^e siècle avant notre ère le début du travail du cuivre sur les bords de la mer Noire.

Réponse : Comme le note Pascal L. le travail du cuivre est attesté en Mésopotamie il y a quelque 6000 ans avant JC. Mais on en trouve des traces en Anatolie quelques siècles plus tard et la progression vers l'Ouest s'est poursuivie. En conclusion, nous ne pouvons dire si la hache d'Östy était une production locale ou si elle était le fruit de migrations ou de relations commerciales dans cette partie du monde.

René M. par courriel

Il indique que le taux total du prélèvement fiscal sur les cotisations d'OCAM (cité en page 8 du n° 72) est de 14,07 % et non 13,27 % comme indiqué dans l'article. La différence est une participation au forfait patientèle de 0,8%.

Réponse : C'est exact. Merci de la précision. Cette participation est un élément de rémunération des médecins dont le lecteur curieux pourra trouver l'explication dans Internet.

Jean Louis B. par courriel

Il apprécie les pages sur l'économie et souhaiterait une publication comparée du SMIC brut et net.

Réponse : Merci pour le compliment. Nous évoquerons sa question dans un numéro suivant.

Jean-Louis M. par courriel

Lecteur assidu, il lit tous les articles et remercie l'ensemble des rédacteurs.

Réponse : Merci cher lecteur. Voilà un message qui encourage notre équipe à poursuivre ses efforts



Courrier des Retraités 74 : Octobre - Novembre - Décembre 2024

Publication trimestrielle diffusée par abonnement
Prix au numéro : 2,50 euros

- Directeur de publication : Jean-Luc Ourgaud
- Rédacteur en chef : Christian Bourreau
- Secrétaire de la rédaction : Sophie Lacoste
- Rédacteurs : Lise Castagnet, Pierre Conti, Etienne Copel, Brigitte Koroleff, Geneviève Méliva, Michel Riquier, Jacky Sampic

Toute reproduction est interdite sauf autorisation de la Rédaction

■ Union Française des Retraités – Régime général UFR-rg
(association loi 1901) - Tour Puccini - 20/22, avenue de Choisy - 75013 Paris
Tél. : 01 43 42 09 37

■ Courriel : ufr@wanadoo.fr

■ Site Internet : www.retraites-ufr.fr
www.courrierdesretraites.fr

■ Commission paritaire : 0628 G 88165 - Dépôt légal : 7477 - ISSN : 1950-4470

■ Maquette : www.benoitleduc.fr - 06 72 10 86 35

■ Imprimeur : PUBADRESSE

52 rue Constantin Pecqueur - 95150 Taverny - 01 34 18 39 95

ENSEMBLE, TRANSMETTONS-LEUR UN MONDE SANS FAIM

Choisir de transmettre un legs ou une assurance-vie à Action contre la Faim, c'est faire le choix d'un monde plus juste. Par ce geste, vous nous aidez concrètement et durablement à sauver des vies et à faire reculer la faim. Nous sommes à vos côtés pour vous permettre de réaliser ce magnifique projet, pas à pas et en confiance.

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE ET CONFIDENTIELLE

OUI, je souhaite recevoir gracieusement mon livret sur les legs et les assurances-vie en toute confidentialité et sans engagement.

M^{me} M.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Ville :

Téléphone : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] E-Mail :@

Bulletin à retourner sous enveloppe non affranchie à :

Action contre la Faim
Pôle Libéralités
LIBRE RÉPONSE 56715
93109 MONTREUIL CEDEX

Et pour un échange personnalisé,
n'hésitez pas à nous contacter :

01 70 84 84 84
servicelegs@actioncontrelafaim.org



Les informations recueillies sont traitées par Action contre la Faim et transmises à nos services pour vous adresser nos communications sur les libéralités. Elles seront conservées pendant 15 ans. Conformément à ses engagements, ACF ne vend ni ne loue aucune de vos données à des organismes lucratifs, elles ne seront pas communiquées ni échangées avec d'autres organismes ou associations, ni ne seront transférées hors UE. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, et au Règlement Général sur la Protection des données 2016/679 du 27 avril 2016, « RGPD », vous pouvez exercer vos droits en adressant un courrier à : ACTION CONTRE LA FAIM À l'attention du DPO - 102 rue du Paris, CS 10007, 93558 MONTREUIL CEDEX, ou par email à dpo@actioncontrelafaim.org.